

FORMALITÉS D'ENTRÉE AUX USA – ESTA

AUTORISATION DE VOYAGE ESTA (Obligatoire et impérative pour les séjours aux USA) :

Votre passeport en main, vous allez pouvoir effectuer votre demande d'autorisation de voyage ESTA (Electronic System for Travel Autorisation). **Il est obligatoire d'obtenir celle-ci au plus tard 72 heures avant le départ.** Elle ne peut être sollicitée que par le voyageur lui-même. Elle relève de l'entière responsabilité du participant et/ou de son/ses représentants légaux.

Cette demande d'autorisation est payante et valable 2 ans. Son coût est de \$4 pour le dépôt de la demande, et \$10 lors de son acceptation. Cette somme doit être réglée par carte bancaire uniquement sur le site internet ci-dessous. Si vous êtes déjà titulaire d'une autorisation valide de moins de 2 ans, il vous faudra la mettre à jour. Cette formalité est alors gratuite.

Pour faire la demande, vous devez vous connecter au site Internet de l'ESTA : <https://esta.cbp.dhs.gov>

Une fois la connexion établie, vous remplirez un formulaire en ligne concernant des informations personnelles et relatives à votre voyage. Toutes les rubriques devront être remplies, sans en omettre une seule.

- **Votre état civil** tel qu'inscrit sur votre passeport. ATTENTION : Ne pas mettre d'accent. Si vous possédez un nom ou un prénom composé NE PAS mettre le trait d'union. Remplacez-le par un espace ou attachez vos deux noms. En cas de doute, vous pouvez vous référer à la ligne de code située en bas du passeport.
- **Votre numéro de passeport** se situe sur la page où sont vos informations d'état civil et votre photo. Il est composé de 2 chiffres, 2 lettres, 5 chiffres.
- Concernant votre voyage, mentionnez comme « ville où vous embarquez » celle où vous monterez à bord du vol à destination des USA.
- Le « code de la compagnie aérienne » et le « numéro de vol » figurent sur l'itinéraire de voyage qui vous a été adressé. Indiquez uniquement le numéro du vol international si votre itinéraire de voyage aller comporte plusieurs vols.
- A la rubrique « Adresse durant votre séjour aux Etats-Unis », indiquez celle du « Responsable Local Américain » dont nous vous avons transmis les coordonnées. L'adresse de votre famille d'accueil (dans le cas d'un séjour en famille) vous sera adressée ultérieurement, à partir de 10 jours avant le départ.
- Aux items « Est-ce que ceci vous concerne », vous devriez, à priori, pouvoir répondre « **NON** » à toutes les questions.

Une fois le formulaire rempli, et après avoir vérifié les informations que vous avez fournies puis noté le code confidentiel qui apparaît à l'écran, vous le soumettrez pour accord en ligne en vous conformant aux indications données par le site internet. Dans la plupart des cas, l'ESTA donnera une réponse immédiate, mais il se peut également que la réponse soit mise en instance, dans ce cas, vous devrez vous reconnecter ultérieurement sur le site, muni de votre référence de demande et de votre passeport afin de vérifier le statut de votre demande. Une fois votre demande aboutie, imprimez l'autorisation et conservez-la afin de la présenter aux autorités aéroportuaires ou d'immigrations américaines si elle vous le demandent.

ATTENTION :Le site ESTA ne vérifie pas automatiquement les données que vous lui fournissez. Pensez à bien vérifier chaque information. **Les passagers n'ayant pas effectué la demande d'autorisation de voyage ESTA ou ayant fourni des réponses fausses ou erronées ne seront pas autorisés par la compagnie aérienne à enregistrer, et donc embarquer, sur le vol international sans qu'aucune forme de recours puisse être envisagée** (cf Art 9 de notre Règlement Intérieur).